



Avis d'audience par écrit

14 octobre 2021

Réf. 2021-H-112

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience fondée sur des mémoires en octobre 2021. L'audience vise à examiner une demande présentée par Ontario Power Generation Inc. (OPG) pour obtenir l'autorisation de remettre en service la tranche 7 de la centrale nucléaire de Pickering après son arrêt forcé actuel. La tranche 7 de la centrale nucléaire de Pickering est [assujettie à un ordre de la CCSN](#) qui exige que le titulaire de permis obtienne l'autorisation de la Commission pour redémarrer un réacteur après tout arrêt entraînant le refroidissement du circuit caloporteur. Les renseignements sur les tubes de force et l'ordre de la CCSN se trouvent sur le [site Web de la CCSN](#).

Conformément à la règle 3 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#) (les Règles), la Commission a décidé de modifier les Règles pour s'assurer que l'audience se déroule de la façon la plus informelle et rapide possible, compte tenu des circonstances et de l'équité. La Commission examinera les mémoires d'OPG et du personnel de la CCSN. Le public n'aura pas la possibilité d'intervenir sur cette question.

Les mémoires d'OPG et du personnel de la CCSN seront accessibles à partir du [site Web de la CCSN](#), ou sur demande auprès du Secrétariat, vers la mi-octobre 2021.

Suivant les délibérations et la décision de la Commission sur la question à l'étude, un compte rendu de décision sera publié sur le site Web de la CCSN, à [suretenucleaire.gc.ca](#), et fourni sur demande.

Pour obtenir plus de renseignements sur le processus d'audience publique de la Commission, ou sur le titulaire de permis ou l'installation visés par la question à l'étude, ou encore pour demander des documents, veuillez communiquer avec :

Agente du tribunal, Secrétariat

Tél. : 343-550-8309 ou 1-800-668-5284

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca